

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
Du Conseil Communautaire
De la Communauté de Communes des Pays de L'Aigle

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES PAYS DE L'AIGLE

5 Place du Parc
61300 L'AIGLE

RÉPUBLIQUE FRANCAISE
DÉPARTEMENT
DE L'ORNE

Séance du 09 février 2023

L'an deux mil vingt-trois, le neuf février à vingt heures, les membres du Conseil Communautaire légalement convoqués le 03 février 2023, se sont réunis dans les locaux de la Communauté de Communes, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Jean SELLIER.

Monsieur Hubert GORET a été nommé secrétaire de séance.

NOMBRE DE MEMBRES

En EXERCICE	55
PRESENTS	36
VOTANTS	47

CONVOCATION

Datee	du 03/02/2023
Affichée	le 03/02/2023

OBJET

ANRU – Approbation du bilan
d'opération de l'aménagement
des espaces publics

Étaient présents : Véronique HELLEUX, Dominique LORMEAU, Sylvie MOLERO, Dominique NETZER, Didier PITOU, Éric ZO, Daniel MARIE, Serge GODARD, Pierre GOUEDARD, Philippe THOURET, Marie-Odile TAVERNIER, Paule KLYMKO, Michel LE GLAUNEC, François BRIZARD, Christian BARBIER, Philippe VAN-HOORNE, Didier COUSIN, Nathalie LENÔTRE, Sylvie CHAUVEL-TREPIER, Pascal SAMSON, Mireille NOGUET, Serge DELAVALLÉE, Isabelle CLOUCHÉ, Philippe RONDEL, Hubert GORET, Gilbert MATELOT, Fabrice GLORIA, Didier DEMONCHEAUX, Elisabeth JOSSET, Franck GAULTIER, Christophe POTTIER, Joël BRUNET, Jean SELLIER, Christine LEBRETON, André LAMONTAGNE, François CARBONELL.

Représentés :

Philippe CROTEAU par Pierre GOUEDARD

Pouvoirs :

Jean-Luc BEAUFILS a donné pouvoir à Paule KLIMKO
Alexandra DEPARIS-AUBRIL a donné pouvoir à Christian BARBIER
Nathalie RIBAUT a donné pouvoir à Michel LE GLAUNEC
Pascal GUEUGNON a donné pouvoir à Philippe VAN-HOORNE
Charlène RENARD a donné pouvoir à Nathalie LENÔTRE
Jean-Marie GOUSSIN a donné pouvoir à Didier COUSIN
Lionel GONNET a donné pouvoir à Pascal SAMSON
Fleur GOSSELIN a donné pouvoir à Mireille NOGUET
Delphine PRIEUR a donné pouvoir à Éric ZO
Jean-Guy GRANDIN a donné pouvoir à Philippe THOURET
Guy MARTEL a donné pouvoir à Jean SELLIER

Absents excusés :

Nadège TROUILLET
Marie-José MARTIN
Hervé HAREL

Absents :

Pascal SUARD
Maité GRANDCLERE
François HUREL
Jacky DE TAEVERNIER,
Virginie VIOLET

Acte reçu en Préfecture le 16/02/2023
Publié en ligne le 16/02/2023
Certifié exécutoire

Le Président,
Jean SELLIER



Monsieur le Président rappelle aux membres du Conseil que le programme de renouvellement urbain du quartier de La Madeleine à L'Aigle prévoit la requalification des espaces publics du quartier (espaces verts, voirie, éclairage, cheminements, réseaux divers, etc...)

Pour l'accompagner dans ce projet, la collectivité a recruté un mandataire, la SHEMA.

Lors du conseil communautaire du 30 septembre 2021 une équipe de maîtrise d'œuvre composée d'un architecte urbaniste, d'un paysagiste et d'un bureau d'études Voirie et Réseaux Divers a été missionnée pour mener cette opération. Il a également été confié à la maîtrise d'œuvre la mission d'Ordonnancement, Programmation et Coordination (OPC) urbaine.

Pour rappel, cette équipe est venue présenter l'avant-projet de l'aménagement des espaces publics du quartier de la Madeleine lors du Conseil communautaire du 7 juillet dernier.

Objectifs de l'opération : Les objectifs principaux de ces aménagements sont l'ouverture du quartier sur l'extérieur, la mise en valeur des espaces naturels et la création de lieux de rencontre pour les habitants, lesquels, accompagnés des autres projets sur le quartier, permettront de proposer une attractivité renforcée au quartier.

Descriptif de l'opération :

L'aménagement des espaces publics du quartier repose sur deux fondements :

- Créer un réseau de cheminements convergents vers des espaces publics identifiés pour redonner vie au quartier
- Avoir une programmation de nouveaux usages particulièrement adaptés au quartier autour de la santé, et permettant le développement de la culture (activités sportives, jardins familiaux, création d'une scène ouverte, ...)

Acte reçu en Préfecture le 16/02/2023
 Publié en ligne le 16/02/2023
 Certifié exécutoire

Le Président,
 Jean SELLIER

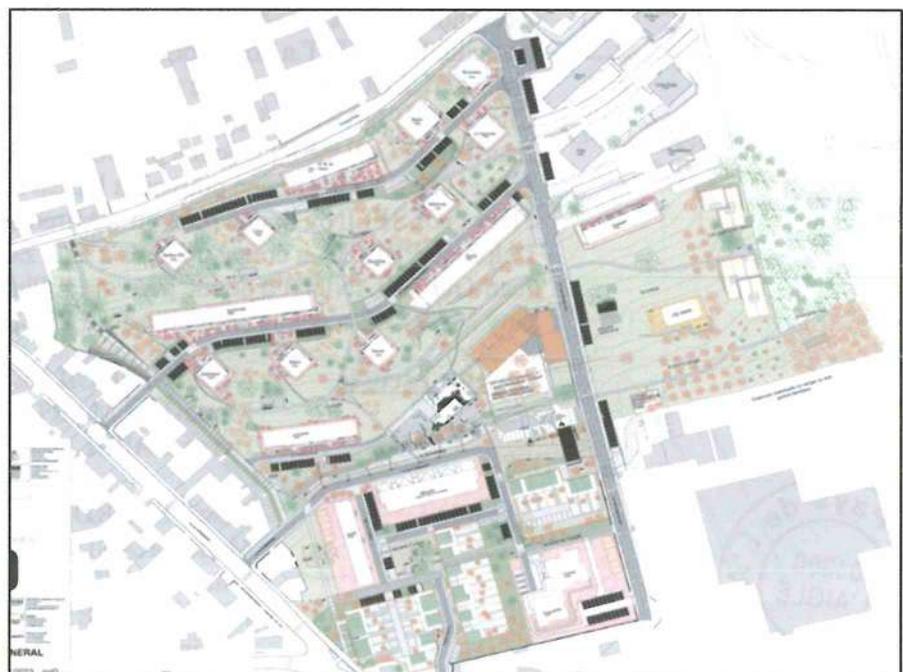
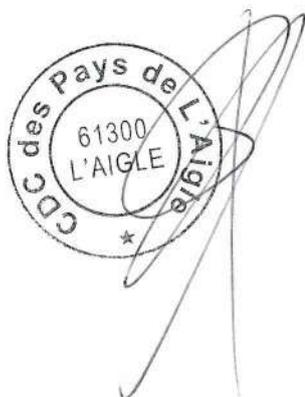


Figure 1- Plan masse Projet

Il faut rappeler ici les trois grandes parties du projet : parc, prairie et Forges et le phasage général, en quelques mots.



Figure 2- découpage des travaux en 3 secteurs

Concrètement :

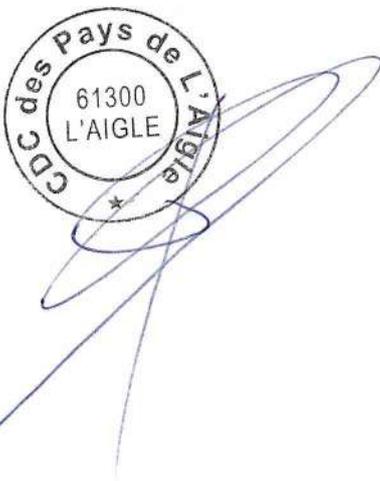
- L'ensemble des chemins se croiseront et convergeront vers le cœur du quartier. Les usages seront concentrés autour du belvédère, du Pôle d'Animation Sociale (PAS), et de la prairie qui profiteront de ces flux développant ainsi un espace qualitatif et convivial.
- Une promenade sera créée côté rue de la Madeleine, rue qui descend vers le centre-ville
- Les voiries seront rénovées et une plus grande place sera faite aux vélos
- Un espace public comprenant un « balcon » sur le parc, une placette pour le PAS et l'école et une aire de jeux, deviendra le cœur du quartier
- La prairie accueillera de nouvelles activités outre celles du citystade existant : aménagements de jardins familiaux et d'un verger, création d'un jardin pédagogique pour l'école et le centre social, création d'un espace de spectacle extérieur, plantation d'arbres...
- Des équipements pour l'activité physique seront installés avec des appareils de musculation dans le parc, un terrain de pétanque, des panneaux de baskets, une aire de jeux et un circuit vélo enfant.

Au regard de l'ampleur de cette opération, les travaux seront réalisés par phase de 2023 jusqu'à fin 2027.

Monsieur le Président expose aux membres du conseil qu'il convient d'approuver un plan de financement afin de déposer les demandes de subvention pour le projet.

Acte reçu en Préfecture le 16/02/2023
 Publié en ligne le 16/02/2023
 Certifié exécutoire

Le Président,
 Jean SELLIER

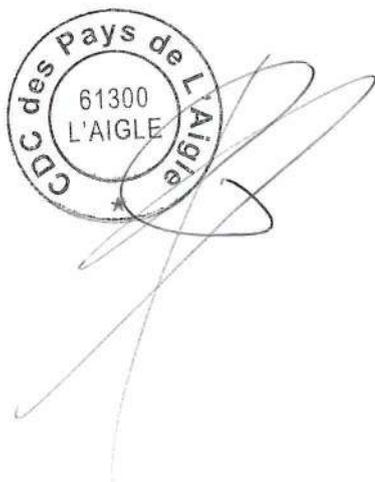


Le plan de financement prévisionnel de l'opération au stade pro est établi comme suit par phases :

DEPENSES AU STADE "PRO"	en € HT	en € TTC	Répartition par phase	
			Phase 1 SECTEURS PARC et PRAIRIE (En € TTC)	Phase 2 SECTEUR FORGES (en € TTC)
Diagnostics amiante sur voiries	10 000 €	12 000 €	8 037 €	3 963 €
Etudes urbanisme complémentaire	30 000 €	36 000 €	24 112 €	11 888 €
Détection réseaux	50 000 €	60 000 €	40 186 €	19 814 €
Etudes géotechniques amgt	30 000 €	36 000 €	24 112 €	11 888 €
Etude Aire de jeux	15 550 €	18 660 €	18 660 €	
Total Etudes et diagnostics	135 550 €	162 660 €	115 107 €	47 553 €
Honoraires MOE	480 249 €	576 299 €	385 989 €	190 310 €
Honoraires MOE - réseaux assainissement	76 701 €	92 041 €	57 002 €	35 039 €
Honoraires SPS	19 026 €	22 831 €	15 292 €	7 539 €
Contrôle technique	14 350 €	17 220 €	11 533 €	5 687 €
Géomètre (relevé topo, DA, etc...)	10 000 €	12 000 €	8 037 €	3 963 €
Autres honoraires	20 000 €	24 000 €	16 075 €	7 925 €
Conduite d'opération	346 989 €	387 201 €	259 337 €	127 864 €
Total Honoraires	967 315 €	1 131 592 €	753 264 €	378 328 €
Travaux préparatoires	140 945 €	169 134 €	109 344 €	59 790 €
Terrassement	176 699 €	212 039 €	152 653 €	59 386 €
Structures et revêtements	2 038 227 €	2 445 873 €	1 456 571 €	989 301 €
Bordures et caniveaux	197 220 €	236 664 €	189 990 €	46 674 €
Murets - soutement - clôtures	287 425 €	344 910 €	131 940 €	212 970 €
Mobilier urbain - maçonnerie	232 373 €	278 848 €	192 784 €	86 064 €
Signalisation	62 750 €	75 300 €	38 700 €	36 600 €
Espaces verts	762 375 €	914 850 €	759 498 €	155 352 €
Aire de jeux	408 823 €	490 588 €	490 588 €	- €
Sous-total travaux projet	4 306 838 €	5 168 205 €	3 522 068 €	1 646 137 €
Récupération eaux de pluie	18 000 €	21 600 €	21 600 €	- €
Adduction eau potable	7 800 €	9 360 €	9 360 €	- €
Télécommunication/télédistribution	59 205 €	71 046 €	9 132 €	61 914 €
Electricité	66 965 €	80 358 €	21 504 €	58 854 €
Eclairage	- €	- €	- €	- €
Sous-total réseaux et viabilisation	151 970 €	182 364 €	61 596 €	120 768 €
Estimation travaux assainissement	1 180 010 €	1 416 012 €	876 948 €	539 064 €
<i>dont travaux eaux usées</i>	<i>440 867 €</i>	<i>529 040 €</i>	<i>324 596 €</i>	<i>204 444 €</i>
<i>dont travaux eaux pluviales</i>	<i>739 143 €</i>	<i>886 972 €</i>	<i>552 352 €</i>	<i>334 620 €</i>
Sous-total rénovation réseaux	1 180 010 €	1 416 012 €	876 948 €	539 064 €
Concessionnaires autres (Poste HTA)	100 000 €	120 000 €	120 000 €	- €
TOTAL travaux / réseaux / concessionnaires	5 738 818 €	6 886 581 €	4 580 612 €	2 305 969 €
Aléas	286 941 €	344 329 €	229 031 €	115 298 €
Révisions de prix	383 023 €	459 628 €	229 031 €	230 597 €
Sous-total aléas et révisions de prix	669 964 €	803 957 €	458 061 €	345 895 €
Total travaux et réseaux y compris aléas et révisions	6 408 782 €	7 690 538 €	5 038 674 €	2 651 864 €
Total frais divers	30 000 €	36 000 €	24 112 €	11 888 €
TOTAL DEPENSES	7 541 646 €	9 020 790 €	5 931 157 €	3 089 633 €
TOTAL hors conduite d'opération	7 194 657 €	8 633 589 €	- €	- €
RECETTES des partenaires signataires de la convention				
Subvention ANRU	526 806 €	526 806 €	352 840 €	173 966 €
DETR (Etat)	2 164 957 €	2 164 957 €	1 423 777 €	741 180 €
Fonds vert (Etat)	475 628 €	475 628 €	351 897 €	123 730 €
Région	1 440 000 €	1 440 000 €	960 000 €	480 000 €
Appel à projets FEDER	602 088 €	602 088 €	396 714 €	206 618 €
TOTAL subventions	5 209 478 €	5 209 478 €	3 485 229 €	1 725 494 €
FCTVA		1 455 832 €	956 914 €	498 918 €
TOTAL recettes	5 209 478 €	6 665 311 €	4 442 143 €	2 224 412 €
Autofinancement	2 332 168 €	2 355 479 €	1 489 014 €	865 221 €

Acte reçu en Préfecture le 16/02/2023
 Publié en ligne le 16/02/2023
 Certifié exécutoire

Le Président,
 Jean SELLIER



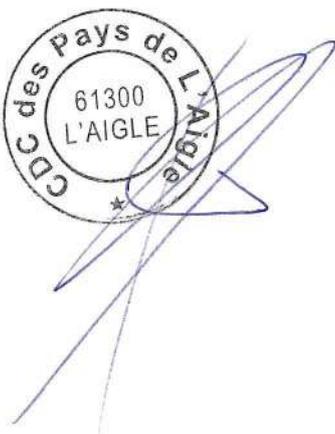
Accusé de réception en préfecture
 061-200068468-20230209-2023-02-09-020-DE
 Date de télétransmission : 16/02/2023
 Date de réception préfecture : 16/02/2023

Le plan de financement prévisionnel de l'opération se répartit comme suit par maîtres d'ouvrage. Les modalités de délégation de maîtrise d'ouvrage avec la Ville et de refacturation au budget annexe « assainissement affermage » seront établies prochainement.

DEPENSES AU STADE "PRO"	en € HT	en € TTC	Répartition par maîtres d'ouvrage			
			Part CdC (en € TTC)	Part Ville (en € TTC)	Réseaux Assainissement (budget annexe CdC) (en € TTC)	Réseaux eaux pluviales (part Ville) (en € TTC)
Diagnostics amiante sur voiries	10 000 €	12 000 €	12 000 €	- €	- €	- €
Etudes urbanisme complémentaire	30 000 €	36 000 €	17 024 €	18 976 €	- €	- €
Détection réseaux	50 000 €	60 000 €	- €	6 264 €	20 038 €	33 699 €
Etudes géotechniques amgt	30 000 €	36 000 €	17 024 €	18 976 €	- €	- €
Etude Aire de jeux	15 550 €	18 660 €	- €	18 660 €	- €	- €
Total Etudes et diagnostics	135 550 €	162 660 €	46 048 €	62 876 €	20 038 €	33 699 €
Honoraires MOE	480 249 €	576 299 €	272 526 €	303 773 €	- €	- €
Honoraires MOE - réseaux assainissement	76 701 €	92 041 €	- €	- €	34 388 €	57 653 €
Honoraires SPS	19 026 €	22 831 €	10 797 €	12 035 €	- €	- €
Contrôle technique	14 350 €	17 220 €	8 143 €	9 077 €	- €	- €
Géomètre (relevé topo, DA, etc...)	10 000 €	12 000 €	5 675 €	6 325 €	- €	- €
Autres honoraires	20 000 €	24 000 €	11 349 €	12 651 €	- €	- €
Conduite d'opération	346 989 €	387 201 €	144 435 €	163 226 €	29 714 €	49 826 €
Total Honoraires	967 315 €	1 131 592 €	452 925 €	507 086 €	64 101 €	107 480 €
Travaux préparatoires	140 945 €	169 134 €	147 534 €	21 600 €	- €	- €
Terrassement	176 699 €	212 039 €	202 506 €	9 533 €	- €	- €
Structures et revêtements	2 038 227 €	2 445 873 €	1 935 792 €	510 080 €	- €	- €
Bordures et caniveaux	197 220 €	236 664 €	214 314 €	22 350 €	- €	- €
Murets - soutement - clôtures	287 425 €	344 910 €	- €	344 910 €	- €	- €
Mobilier urbain - maçonnerie	232 373 €	278 848 €	- €	278 848 €	- €	- €
Signalisation	62 750 €	75 300 €	75 300 €	- €	- €	- €
Espaces verts	762 375 €	914 850 €	- €	914 850 €	- €	- €
Aire de jeux	408 823 €	490 588 €	- €	490 588 €	- €	- €
Sous-total travaux projet	4 306 838 €	5 168 205 €	2 575 446 €	2 592 759 €	- €	- €
Récupération eaux de pluie	18 000 €	21 600 €	- €	21 600 €	- €	- €
Adduction eau potable	7 800 €	9 360 €	- €	9 360 €	- €	- €
Télécommunication/télédistribution	59 205 €	71 046 €	- €	71 046 €	- €	- €
Electricité	66 965 €	80 358 €	- €	80 358 €	- €	- €
Eclairage	- €	- €	- €	- €	- €	- €
Sous-total réseaux et viabilisation	151 970 €	182 364 €	- €	182 364 €	- €	- €
Estimation travaux assainissement	1 180 010 €	1 416 012 €	- €	- €	529 040 €	886 972 €
<i>dont travaux eaux usées</i>	<i>440 867 €</i>	<i>529 040 €</i>	<i>- €</i>	<i>- €</i>	<i>529 040 €</i>	<i>- €</i>
<i>dont travaux eaux pluviales</i>	<i>739 143 €</i>	<i>886 972 €</i>	<i>- €</i>	<i>- €</i>	<i>- €</i>	<i>886 972 €</i>
Sous-total rénovation réseaux	1 180 010 €	1 416 012 €	- €	- €	529 040 €	886 972 €
Concessionnaires autres (Poste HTA)	100 000 €	120 000 €	- €	120 000 €	- €	- €
TOTAL travaux / réseaux / concessionnaires	5 738 818 €	6 886 581 €	2 575 446 €	2 895 123 €	529 040 €	886 972 €
Aléas	286 941 €	344 329 €	128 772 €	144 756 €	26 452 €	44 348,60 €
Révisions de prix	383 023 €	459 628 €	187 772 €	174 102 €	36 674 €	61 079,60 €
Sous-total aléas et révisions de prix	669 964 €	803 957 €	316 544 €	318 858 €	63 126 €	105 428 €
Total travaux et réseaux y.c aléas et révisions	6 408 782 €	7 690 538 €	2 891 991 €	3 213 981 €	592 166 €	992 400 €
Total frais divers	30 000 €	36 000 €	17 024 €	18 976 €	- €	- €
TOTAL DEPENSES	7 541 646 €	9 020 790 €	3 407 988 €	3 802 918 €	676 305 €	1 133 578 €
TOTAL hors conduite d'opération	7 194 657 €	8 633 589 €				
RECETTES des partenaires signataires de la convention						
Subvention ANRU	526 806 €	526 806 €	249 122 €	277 684 €	- €	- €
DETR (Etat)	2 164 957 €	2 164 957 €	1 031 428 €	1 133 529 €	- €	- €
Fonds vert (Etat)	475 628 €	475 628 €	215 218 €	260 410 €	- €	- €
Région	1 440 000 €	1 440 000 €	682 264 €	757 736 €	- €	- €
Appel à projets FEDER	602 088 €	602 088 €	286 989 €	315 099 €	- €	- €
TOTAL subventions	5 209 478 €	5 209 478 €	2 465 021 €	2 744 458 €	- €	- €
FACTVA	1455 832 €	1 455 832 €	550 117 €	613 740 €	109 104 €	182 871,78 €
TOTAL recettes	5 209 478 €	6 665 311 €	3 015 138 €	3 358 197 €	109 104 €	182 872 €
Autofinancement	2 332 168 €	2 355 479 €	392 850 €	444 721 €	567 201 €	950 707 €

Acte reçu en Préfecture le 16/02/2023
 Publié en ligne le 16/02/2023
 Certifié exécutoire

Le Président,
 Jean SELLIER



Accusé de réception en préfecture
 061-200068468-20230209-2023-02-09-020-DE
 Date de télétransmission : 16/02/2023
 Date de réception préfecture : 16/02/2023

- Vu la délibération n° 2020-10-15-167 du Conseil communautaire en date du 15 octobre 2020 approuvant la convention pluriannuelle de partenariat pour le projet de rénovation urbaine du quartier de La Madeleine,
- Vu la délibération n° 2021-09-30-169 du Conseil communautaire en date du 30 septembre 2021 attribuant le marché de maîtrise d'œuvre et de coordination urbaine pour l'aménagement des espaces publics du quartier de La Madeleine à L'Aigle à l'équipe de maîtrise d'œuvre DIAGRAM/VIAMAP/SAMUEL CRAQUELIN,
- Considérant la nécessité de valider un plan de financement pour cette opération, faisant état de l'ensemble des dépenses et recettes ;

Le Conseil, après en avoir délibéré :

- **APPROUVE** le bilan de l'opération d'aménagement des espaces publics du quartier de La Madeleine tel qu'exposé ci-dessus dont le montant prévisionnel s'élève à 7 541 646 € HT, soit 9 020 790 € TTC ;
- **AUTORISE** le Président, à solliciter les subventions nécessaires à la réalisation de ce projet, et à signer les conventions en résultant ;
- **AUTORISE** le mandataire, la SHEMA, à signer et exécuter tous les actes y afférents ;
- **DIT** que les crédits nécessaires seront inscrits au budget sous la forme d'une Autorisation de Programme associée à des Crédits de Paiements annuels (AP/CP).

Acte reçu en Préfecture le 16/02/2023
Publié en ligne le 16/02/2023
Certifié exécutoire

Le Président,
Jean SELLIER

VOTE : UNANIMITÉ

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits
Au registre sont les signatures
Pour copie certifiée conforme.

